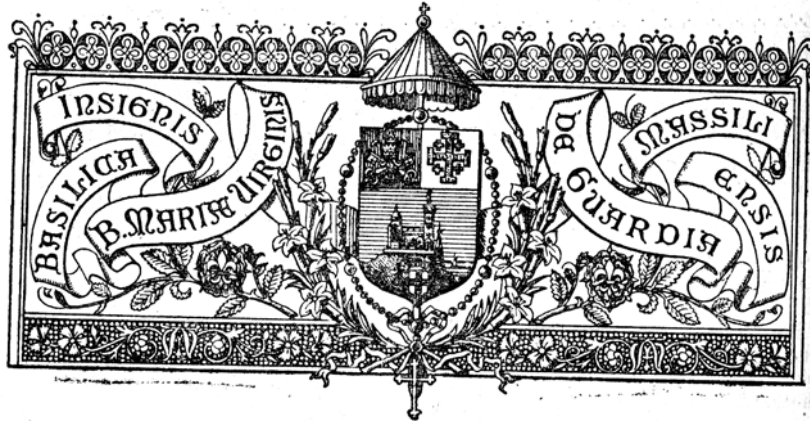




LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE A MARSEILLE

NOTRE-DAME DE LA GARDE

En 1406, le pape Benoît XIII, par une bulle datée de notre ville accorda diverses indulgences à l'église de Notre-Dame de la Garde. Selon l'usage de ces temps-là, ces indulgences n'étaient, sans doute, que temporaires. Cette pensée rend moins vif notre regret de ne pouvoir. publier l'acte pontifical lui-même.

On nous affirme que l'année 1425 vit commencer le catalogue des confrères de Notre-Dame de la Garde, et que ce catalogue fut continué sans interruption jusqu'en 1793. Peut-être, nous dit-on, ce document existe-t-il encore. On ajoute qu'il dut y avoir, à cette époque, quelque traité passé entre les nouveaux confrères et l'abbaye de Saint-Victor, consacrant certains droits dont la confrérie se prévalut plus tard. Il nous est particulièrement doux de croire à la vérité de tout ce qu'on nous affirme, jusqu'à présent, hélas! nous devons le dire; sans preuve ; et nous appelons de tous nos vœux le jour où quelque chercheur heureux et habile livrera enfin à la légitime curiosité du public lettré et religieux de notre ville ces pièces, qui ne manqueront point assurément d'intérêt et dont nous sommes loin de méconnaître l'importance.

Ce qui nous paraît certain, c'est que, vers le milieu du quinzième siècle, la dévotion a Notre-Dame de la Garde devait avoir grandi dans le coeur des Marseillais, le nombre des pèlerins, venus des contrées devait être tous les jours plus considérable, puisqu'il fallut songer à reconstruire, sur de plus larges bases, l'antique et modeste chapelle élevée, deux siècles auparavant, par maître Pierre, en l'honneur de la Vierge Marie. Les travaux pour la reconstruction de la chapelle ne commencèrent qu'en l'année 1477. La dépense s'éleva à, mille francs environ de notre monnaie.

17 janvier 1516, Claude de Seyssel, évêque de Marseille, accorda plusieurs privilèges au nouveau sanctuaire.

Ce fut en cette même année 1516, que la chapelle de Notre-Dame reçut la première visite royale dont il soit fait mention dans les annales de notre vénéré sanctuaire. François Ier venait de remporter la victoire de Marignan. « Claude, Reine de France, avec Louise de Savoie mère de François Ier, vinrent alors en ce Païs pour aller à la Sainte Beaulieu y rendre grâces à Dieu ; elles furent accompagnées de plusieurs grands Seigneurs et de quantité de dames fort qualifiées, et il y avoit à leur suite mille cinq cents chevaux. Ces princesses arrivèrent à Marseille le troisième de janvier ; la ville n'oublia rien de tout ce qu'elle étoit obligée de faire pour honorer leur entrée, Bernardin de Baux fit tirer l'artillerie des Galères, des Galions, des Brigantins, et enfin de tous les bâtiments maritimes, il fit faire encore un combat à coups d'oranges qui servit de divertissement à la Reine et à toute sa suite ; les Dames et les Bourgeoises de la Ville ne manquèrent pas de faire leur compliment. La reine alla dîner à St Victor le samedi septième du mois, et après dîner elle alla. visiter Notre-Dame de la Garde, et après en s'en retournant à la ville, elle fut en l'Eglise des Frères Prêcheurs qui étoit en ce

temps-la dans les Fauxbourgs, ...le lendemain jour de Dimanche elle ouït la messe dans l'Eglise Major, e Vêpres à St Victor; et toujours avec sa belle-mère, et le lendemain elle partit pour aller à la Sainte Baume.

Le 22, François Ier arrivait à son tour à Marseille où il rencontrait la reine Claude, son épouse, et Louise de Savoie, sa mère, de retour de leur pèlerinage à la Sainte Baume. Le principal divertissement donné au roi fut, aussi un combat à coups d'oranges. Mais l'historien marseillais ajoute que « ce prince qui avoit tant d'ardeur pour les combats véritables voulut être encore de la partie en celui-ci, et en effet, ayant pris un grand Bouclier, il commença à tirer, et fit de fort beaux coups en ayant reçu quelques-uns à la tête et sur le corps. »

François Ier fit-il, à l'exemple des princesses, le pèlerinage de Notre Dame de la Garde ? Ruffi se tait sur ce point; M. Régis de la Colombière incline à le croire. Cet auteur affirme, en effet, que le roi, lors son passage à Marseille, alla visiter l'emplacement où devait s'élever quelques années plus tard, le fort dans lequel furent enfermées, la tout et la chapelle de Notre-Dame de la Garde.

Marseille se préparait à soutenir le siège dont la menaçait Charles Quint et qui vit échouer si complètement tous les efforts du connétable de Bourbon. Le sieur de Miradel, « commissaire des réparations et fortifications du royaume » était venu, par ordre du roi, en notre ville pour la mettre en état de défense.. Ne voulant point que l'ennemi pût trouver où s'abriter en dehors des remparts de la cité marseillaise, il fit raser entièrement tous les faubourgs. Il n'épargna même point deux très beaux couvents appartenant, l'un aux Jacobins, l'autre aux Frères Mineurs. Trois petites églises furent aussi démolies, l'une dédiée à Sainte Catherine, qui était du côté des murs du plan Fourmiguier et près d'un grand fossé allant vers Saint-Victor ; l'autre consacrée à Saint Pierre, qui se trouvait aussi au-delà du port; et la troisième placée sous le vocable de Notre-Dame de Bon Voyage, qui s'élevait non loin du couvent des Frères Mineurs. « Le peuple, dit Ruffi, étoit extrêmement dévot à cette dernière chapelle, et principalement les capitaines de vaisseaux, et autres gens de Marine, qui avant leur départ y alloient faire leurs vœux; cela fut cause qu'après le siège on transporta cette même dévotion dans l'Eglise de Saint Martin et dans une chapelle sous le même titre de -Notre Dame de Bon-Voïage. »

Hélas ! L'église de Saint-Martin elle-même va tomber bientôt sous le marteau des démolisseurs. Au commencement du seizième siècle le peuple s'émut en voyant les ruines de ces églises qui lui étaient chères, et il fallut, pour l'apaiser, lui dire que « c'étoit pour un plus grand bien », pour défendre la cité contre les agressions de l'ennemi. Aujourd'hui nos modernes vandales ne pourraient tenir au peuple le même langage c'est un autre motif qui les pousse à accomplir une œuvre que rien ne justifie, que tout, au contraire, condamne.

C'est avec de grands quartiers de pierre tirés des ruines du couvent des Frères Mineurs que fut bâti, vers 1525, le fort de Notre-Dame de la Garde.

La gravure que nous publions aujourd'hui nous paraît être la reproduction assez exacte de la petite forteresse, construite, par l'ordre de François Ier, sur la colline de la Garde. Nous n'oserions dire que, depuis le seizième siècle, aucun changement n'ait été fait à la construction primitive. Nous avons tout lieu de croire pourtant que ces changements n'ont point sensiblement modifié la forme première de cet ouvrage de guerre'

« La porte du fort est du côté de la ville, au pied des constructions et en face de la montée. Murée depuis bien longtemps, alors que Notre-Dame de la Garde passait pour un lieu fortifié, elle n'a été rouverte que depuis quelques années, et c'est alors qu'on a réparé l'escalier intérieur qui conduit à la chapelle et dont la hauteur est de vingt marches. La porte qui servait auparavant, et que l'on n'a pas supprimée, est celle du pont-levis, placée à une certaine hauteur. On y arrive par un escalier extérieur d'environ cinquante marches.

C'est sur l'ancienne porte, rouverte depuis peu, que l'on voit l'écusson de François Ier, c'est-à-dire, les armes de France aux trois fleurs de lys, ayant au-dessous la salamandre, et sur le côté

le chiffre FI en lettres ornées. Près de cet écusson, du côté droit, se trouve un rond de pierre ou peut-être de marbre, rongé par le temps, où l'on aperçoit encore quelques vestiges d'une sculpture qui représentait l'agneau de Saint Jean avec la banderolle. »

L'abbé Joseph BÈLEAU. '|
L'écho de Notre Dame de la Garde

25 juin 1882

N° 31